Ordre des Avocats au
Barreau du Cameroun

Conseil de l'Ordre

Cameroon Bar Association

Bar Council

Avenue Charles ATANGANA, derrière le Mess des Officiers – Olézoa
B.P. 13488 – Tél.(237652 70 92 22/237 655 72 36 98/237 222 22 03 85
www.barreau-com.org – e-mail :oabc@barreaucameroun.orgyahoo.com

COMMUNIQUE RELATIF A LA FORMATION DES AVOCATS EN PROPRIETE INTELLECTUELLE DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Les Avocats qui le désirent sont informés qu'ils peuvent s'inscrire au programme de formation continue en Propriété Intellectuelle (P.I) organisé par le Barreau en collaboration avec l'Université Catholique d'Afrique Centrale.

La rentrée pour la deuxième promotion de cette formation étant prévue pour **le 20 juin 2023**, le dernier délai pour les inscriptions est fixé au **15 juin 2023**, le dossier est déposé au siège de l'Ordre et est composé d'une demande et d'une attestation d'exercice professionnelle. Les frais de formation s'élèvent à **750.000 Fcfa**.

Pour toutes informations complémentaires bien vouloir contacter l'un des numéros suivants :

676 27 04 73
694 24 83 98

Yaoundé, le 17 mai 2023

Me serges Martin ZANGUE
Secrétaire Adjoint du Conseil de l'Ordre

Maître Serges Martin ZANGUE
Secrétaire Adjoint de l'Ordre
Représentant Adjoint du Bâtonnier pour la Région du Littoral